

Saint-Chamas : une terre pour chiroptères

Capitales Françaises de la Biodiversité 2024 - Lauréat des villes moyennes (20 00 à 20 000 hab.)



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Mairie

Services de la collectivité associés : Transition écologique et transversalités, urbanisme, communication, techniques

Budget : 1 000 €

Partenaires financiers : Office français de la biodiversité dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Partenaires techniques : Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA)

Date de début : 2020

Date de fin : /



Objectifs :

La présence des chauves-souris était connue sur la commune sans pour autant avoir fait l'objet de mesures de gestion spécifique. Toute démarche de cette nature repose sur un état initial des populations qui était nécessaire. Celui-ci a été réalisé avec le concours du CEN PACA pour garantir la construction de données fiables dans le cadre de la réalisation de l'ABC entre 2021 et 2023. La commune avait inscrit un volet

chiroptères parmi les espèces spécifiques à explorer. L'objectif premier de l'action était de disposer d'une meilleure connaissance des populations de chiroptères tant en matière de richesse, de population ou de localisation. L'objectif était aussi de mobiliser les habitants à travers des actions de sensibilisation lors des comptages ou en intégrant la thématique des chauves-souris dans les temps et les supports dédiés plus largement à la biodiversité. La préservation des chiroptères et la valorisation de leur présence sur une terre hospitalière passent par la réalisation d'actions variées telles que des inventaires naturalistes ou des recensements citoyens, des aménagements adaptés et l'intégration des chiroptères dans les publications éditées ou manifestations initiées par la commune.

Elles contribuent ainsi à changer la perception de ces animaux dans la population, à l'instar de ce qui est fait pour l'anguille, autre figure emblématique et menacée de la ville, à travers expositions, conférences...

Mesures mises en œuvre :

Des animations sur le ciel étoilé ont été répétées depuis 2020 (Jour de la nuit, Nuit de la chauve-souris, projection d'un film en plein air) avec l'appui d'éco-ambassadeurs de la ville et d'associations locales constituées de passionnés.

Des premières initiatives telles que l'installation d'abris à chauves-souris avaient été conduites dès 2018 par le service jeunesse sur le site du centre de loisirs de la Récampado et à l'école Gabriel Péri, tous deux engagés dans la labellisation en Refuges LPO. Cette même école aura servi de site d'observation dans le cadre de l'ABC, à l'instar de l'Ehpad et d'autres bâtiments municipaux ou habitations privées, à la suite d'avis de recherche de gîtes à chauves-souris lancés sur les supports de communication municipaux.

Une mesure de protection de plus grande ampleur a été décidée avec la mise en place d'un arrêté préfectoral de protection du biotope sur le site de Mercurotte, reconnu d'intérêt régional, qui porte sur une superficie de 13 ha. Afin de protéger de manière adaptée les grottes concernées par la présence des chauves-souris, des installations limitant les intrusions humaines ont été décidées. Des campagnes de comptage nocturne mobilisant des habitants engagés ont été conduites sous l'égide du CEN PACA préalablement, afin d'adapter au mieux ces installations aux comportements des chauves-souris. Plus largement, la protection du foncier est au cœur du projet municipal en lien avec l'acquisition de parcelles par le Conservatoire du littoral.

En ville, une mesure d'extinction de l'éclairage nocturne a été initiée en 2023 afin de contribuer à la préservation de la trame noire (23h-6h, minuit en été), en conclusion d'un rapport commandé au conseil des sages de la commune pour asseoir la légitimité de la décision.

L'ABC s'est conclu par l'autoédition par la commune d'un livre intitulé *Saint-Chamas en toute biodiversité*, où sept pages leur sont dédiées, et de supports pédagogiques faisant la part belle aux chiroptères. Deux posters ont été extraits du livre et imprimés en 2025 à l'intention du grand public et du public scolaire pour poursuivre cette démarche.

Une balade "grotesque", diurne, a été créée pour continuer de sensibiliser les habitants à la protection de sites naturels qui servent de refuge pour les chiroptères (des habitats troglodytiques de la colline du baou - devenue site non constructible - aux abris sous roche préhistoriques du parc des Creusets).

Résultats / impact pour la biodiversité :

Face à son succès en 2023, la balade "grotesque" a été reconduite en 2024 en s'appuyant davantage sur les données des inventaires, réalisés dans le cadre de l'ABC, retranscrites dans différents documents (livre et affiches sur les milieux et les trames écologiques).

L'état des connaissances initial mentionnait sept espèces de chauves-souris sans que le détail des gîtes ne soit davantage connu. À l'issue de son ABC, Saint-Chamas présente une richesse spécifique notamment avec la présence de 18 espèces différentes, dont sept avec des enjeux de conservation allant de forts à très forts. La réalisation de l'inventaire a permis d'approfondir les connaissances sur l'occupation des gîtes existants et d'en identifier de nouveaux, passant ainsi de quatre gîtes recensés sur la commune à 10, dont certains dans les bâtiments communaux ou des établissements comme l'Ehpad.

Les agents des services municipaux, notamment techniques, ont été sensibilisés à la présence des chiroptères afin de développer leur culture naturaliste.

Un réseau de citoyens est désormais engagé de manière récurrente dans les comptages organisés par le CEN PACA. Les refuges LPO que gère la commune comportent des abris à chauves-souris.

La commune dispose d'éléments de connaissance pouvant ainsi être mobilisés dans le cadre des sorties qu'elle organise. Elle poursuit ainsi la sensibilisation de ses habitants et des services municipaux à la présence des chiroptères, ainsi qu'à la prise de mesures pour leur protection.

Crédit photo : Sylvain Trabut

Coordonnées

Saint-Chamas

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Victor Journet, adjoint au maire

victor.journet@saint-chamas.com